

## CAT DEVANT UNE EXTRAVASATION DE RADIOPHARMACEUTIQUE

### 1) Mesures générales : Radionucléides de faible toxicité ( $^{99m}\text{Tc}$ , $^{123}\text{I}$ ) :

- Arrêter immédiatement l'injection ou la perfusion
- Si possible, aspirer un maximum de liquide extravasé ; retirer le dispositif d'administration ; Conserver la seringue ou le dispositif d'injection pour établir une mesure de l'activité résiduelle ;
- Prévenir le Médecin Nucléaire et le radiopharmacien
- Délimiter avec un stylo le contour de la zone extravasée et si possible prendre une photo
- Laisser la zone extravasée propre et à l'air libre
- Recueillir les informations : type de MRP, heure d'injection, volume extravasé (estimation)

### 2) Mesures spécifiques : Si radionucléides de toxicité modérée ( $^{18}\text{F}$ , $^{111}\text{In}$ , $^{201}\text{Tl}$ ) :

- Appliquer les mêmes mesures générales
- Surélever le membre concerné
- Appliquer des compresses d'eau chaude sur le site d'injection
- Masser pour accélérer la vasodilatation et le flux sanguin dans les tissus et ainsi disperser le MRP et éviter sa stagnation
- Evaluer la dose absorbée

### 3) Mesures spécifiques : Si radionucléides de forte toxicité (MRP thérapeutiques et $^{68}\text{Ga}$ ) :

- Appliquer les mêmes mesures générales et spécifiques
- La prise en charge équivaut à celle d'une extravasation d'un agent vésicant combiné à la radio-contamination
- Traiter inflammation et douleur par antalgiques
- Demander un avis à un chirurgien plasticien dans les plus brefs délais (6H)
- Comptage de la zone et évaluation la dose absorbée + expertise IRSN

#### Dans tous les cas :

- INFORMATION DU PATIENT
- Remplir une fiche Evénement Indésirable propre aux établissements de santé
- Si événement significatif : formulaire du guide ASN N°11 + CREX si lésion avérée
- Information IRSN pour MRP thérapeutique
- Si effet indésirable : déclaration au centre régional de pharmacovigilance (formulaire CERFA n°10011\*03, site ANSM)